



SENSIBILISATION

Quelles questions se posent les jeunes votants ?

650 rhétos ont assisté à une séance d'information concernant les élections communales, organisée par l'UCLouvain. Avec à la clé des questions précises.

• Arnaud WÉRY

Les organisateurs en espéraient une petite centaine, mais c'est finalement 650 rhétos qui ont répondu à l'invitation de l'école des sciences politiques et sociales de l'UCLouvain FUCaM Mons. Objectif de cette séance ? Permettre aux jeunes de comprendre les enjeux des prochaines élections. Les demandes de participation ont été telles qu'il a fallu ouvrir un deuxième auditoire et placer des étudiants sur liste d'attente...

Un succès qu'analyse Pierre Vercauteren, un des deux professeurs à l'origine de cette séance d'information : « Nous avons été surpris mais je pense que le moment était propice : la dernière élection remonte à 2014. Nous sommes en présence d'une importante génération, née aux

environs de 2000, qui n'a jamais voté. On estime qu'ils dépassent les 600 000 pour l'ensemble du pays. »

Succès de participation, donc. Mais également succès d'attention. « Nous avons senti un vrai intérêt de la part des étudiants, aussi bien dans le suivi de nos explications que dans le cadre de leurs questions. »

Plusieurs thématiques se sont dessinées lors des questions des étudiants : **comment votent les électeurs qui sont à l'étranger, comment font les moins-valides et les malades pour pouvoir participer, quel nom peut-on donner à une liste...**

« Nous sommes volontairement restés dans un cadre général, nous ne voulions pas aborder des communes en particulier. »



La séance a aussi joué sur l'interactivité avec les rhétos venus nombreux.

LA SÉCURITÉ DES BUREAUX DE VOTE

En revanche, il y a eu peu de questions relatives à l'obligation de voter. Ce qui peut être analysé comme positif puisque ces jeunes estiment qu'il y a bien un intérêt à aller voter. Plus surprenant : les étu-

dians se sont interrogés sur la sécurité lors des élections. « Dans les informations, il est régulièrement question d'attentats lors d'élections dans le monde. Au vu de ce contexte, il y avait un intérêt pour ce sujet. Un intérêt mais par pour autant une peur. »

Autre objectif de cette

séance : faire découvrir l'organisation d'une élection : certains étudiants ont ainsi été assesseurs tandis que d'autres étaient appelés à voter sur des listes fictives.

Une nouvelle séance d'information est déjà prévue en mars-avril pour les élections qui auront lieu en mai. ■

ANIMATION

« Je vote ! » : information et simulation

Les primo-votants peuvent découvrir le processus du scrutin avec « Je vote ! », d'Infor Jeunes. Une animation qui informe et simule le scrutin.

• Jimmy BELTRAME

« Je vote ! », c'est l'initiative lancée par l'association Infor Jeunes dans les communes wallonnes. Objectif : sensibiliser et informer les primo-votants sur les élections. Sont concernés les jeunes qui voteront pour la première fois le 14 octobre,



mais aussi les personnes récemment naturalisées, par exemple. Il s'agit d'une simulation de

vote et d'une mise en lumière ludique sur l'État belge, sa composition, ses niveaux de pouvoir, le processus électoral, l'Union européenne, etc. Une initiative toute choisie en cette veille d'échéance électorale.

Ici, les animateurs d'Infor Jeunes donnent – entre autres – des clés de compréhension pour cerner l'organisation de l'État fédéral belge, ses trois régions, ses quatre communautés linguistiques, ses dix provinces et ses 589 communes. Tous égaux en droit mais avec des compétences propres dans les matières qui leurs sont dévolues.

« L'État fédéral a des compétences qui concernent l'armée et la justice alors que les Communautés relèvent de compétences qui

ont attiré à la culture, les langues, l'enseignement... Quant aux Régions, ce sont des compétences liées au territoire », décorative Marie-Rose, d'Infor Jeunes Huy, qui animait une séance « Je vote ! » à Wanze, il y a peu. Une présentation pédagogique qui pousse les jeunes à se creuser les méninges.

LE PARTI DE LA CAROTTE, DU BLÉ, DE L'AVOCAT...

Après avoir été informés, les primo-votants rentrent dans le vif du sujet avec une mise en situation. Pour ceci, une vidéo de présentation de faux partis – réalisée par Infor Jeunes Couvin – est projetée tandis que les programmes sont lisibles sur des panonceaux. On choisit les assesseurs et c'est

parti pour l'isoloir où les nouveaux électeurs s'essayaient à l'acte démocratique.

À huis clos, ces derniers peuvent sélectionner un des cinq partis à se présenter : le parti de la carotte, du blé, de l'avocat et enfin du raisin rouge.

Après l'isoloir, à Wanze, des questions restées en suspens ont été posées par les jeunes. Peut-on se présenter sans parti à une élection communale ? Comment sont désignés les assesseurs ? Quelle différence entre le vote d'une liste et d'un candidat ? Peut-on avoir 22 hommes et une femme dans une liste ? Autant de questions qui ont toujours trouvé réponse. ■

> www.inforjeunes.be

ÉNERGIE

Réacteurs à l'arrêt : la ministre s'informe

Tihange 2 et 3 ainsi que Doel 4 à l'arrêt : la ministre de l'Énergie réclame la



« la plus claire » de dans le délai annoncé. Engie Electrabel a précisé que ces révisions de calendrier représentent un impact d'environ 250 millions d'euros au niveau du résultat

vue « la plus claire » de l'ensemble des sources d'électricité disponibles.

Le réacteur nucléaire de Tihange 3 restera à l'arrêt jusqu'au 1er mars, a indiqué ce vendredi Engie Electrabel.

Tihange 2, qui souffre lui aussi d'une dégradation du béton dans le bunker sécurisé, à côté du réacteur, est, lui, indisponible jusqu'au 1er juin.

Tandis que le réacteur de Doel 4, qui est atteint du même mal, est pour sa part à l'arrêt jusqu'au 15 décembre.

Si on y ajoute que Tihange 1 sera en révision du 20 octobre au 28 novembre, le constat est clair : durant cette période-là, la Belgique ne sera donc approvisionnée que par un seul réacteur, celui de Doel 3.



Photo News

Du 20 octobre au 28 novembre, un seul réacteur, celui de Doel 3, alimentera la Belgique en électricité.

Aussi la ministre fédérale de l'Énergie, Marie-Christine Marghem (MR), s'est-elle entretenue ce vendredi avec le gestionnaire du réseau, Elia, afin d'obtenir de lui la vue « la plus claire possible » sur « l'ensemble des sources d'électricité disponibles » : nucléaire, photovoltaïque, éolien, ou encore via l'interconnexion.

« Les meilleures estimations »

Les dates de relance annoncées ne restent que « les meilleures estimations au regard des informations connues à ce jour », a rappelé Engie Electrabel, prévenant qu'elles « pourront être modifiées en fonction des optimisations du planning, du résultat des inspections futures, de l'avancement

des travaux et des injonctions des autorités ».

Le réacteur 3 de Tihange, à l'arrêt depuis la fin du mois de mars, devait être redémarré le 30 septembre. Le porte-parole de l'Agence fédérale du contrôle nucléaire (AFCN) avait prévenu jeudi que « d'un point de vue tant théorique que pratique, le redémarrage du réacteur » n'était pas faisable

certains au niveau du résultat net récurrent part du groupe pour 2018. La direction générale se dit toutefois « pleinement mobilisée » pour atteindre les objectifs financiers fixés en début d'année.

En contact

De son côté Engie Elia reste en contact avec Engie ; la situation est analysée heure par heure.

Marie-Christine Marghem a néanmoins rappelé qu'Elia lui avait fait savoir que l'activation de la réserve stratégique n'était pas nécessaire. C'était avant l'annonce de la prolongation de l'indisponibilité de Tihange 3. Constituer aujourd'hui une réserve stratégique est « impossible », constate le cabinet Marghem.

À part celle de Vilvorde, en effet, toutes les centrales au gaz actuellement sur le marché tournent, à l'instar de celle de Drogenbos. ■

www.volkswagen.be

T-ROC

AVEC AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE DE SÉRIE



À partir de 209 €/mois (dernière mensualité majorée)*.

Portes ouvertes jusqu'au 25/09.

Plus d'info chez tous les concessionnaires Volkswagen ou sur volkswagen.be

4,4 - 6,7 L/100 KM · 115 - 153 G CO₂/KM (mesuré selon NEDC)




Informations environnementales (A.R. 19/03/2004): www.volkswagen.be

* AutoCrédit = Prêt à tempérament avec des mensualités fixes initiales et une dernière mensualité plus élevée sur maximum 36 mois au taux débiteur fixe de 1,49 %. Offre réservée aux particuliers du 15 au 25 septembre 2018 inclus sur tous les nouveaux véhicules de la gamme Volkswagen. Kilométrage maximal par an : 15.000 km. Sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen D'leteren Finance s.a., Leuvensesteenweg 679, 3071 Kortenberg, prêteur, avec siège social à 1050 Bruxelles, rue du Mail 50, BCE 0841.046.715, RPM : Bruxelles, agent lié (FSMA 109705A) de Cardif Assurance Vie (code 979), compte IBAN : BE 97 4829 0680 3149, Volkswagen Financial Services est une dénomination commerciale de Volkswagen D'leteren Finance s.a. info@vdfin.be

Exemple représentatif pour un prêt à tempérament valable du 15/09/2018 au 25/09/2018 : TAEG de 1,49 %, taux débiteur fixe de 1,49 %, pas de frais : prix au comptant TVA comprise (prix catalogue conseillé) : 27.571,96 €, acompte : 5.122,87 €, montant du crédit : 22.449,09 €, durée : 36 mois, 35 mensualités de 304,12 €, une dernière mensualité de 12.583,84 €. Montant total dû par le consommateur (indépendamment de tout acompte) : 23.227,97 €.

Exemple illustratif Volkswagen T-Roc TSI 115 ch avec TAEG 1,49 % : acompte : 5.085,51 €, montant du crédit : 16.204,49 €, mensualité : 209 € x 35 et une dernière mensualité de 9.460,00 €. Montant total dû par le consommateur (par définition sans acompte) : 16.775,00 €. Prix au comptant TVA comprise (prix catalogue conseillé) : 21.290 €. Modèle illustré équipé d'options payantes.

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.